

PARCOURSUP ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES DE TERMINALE

| AUCUNE PROPOSITION
| AU 19 MAI

→ DÉMARRER

- VOUS N'AVEZ PAS EU DE PROPOSITION AU 19 MAI**
- LA PHASE COMPLÉMENTAIRE**
- L'APPRENTISSAGE**
- LES RENTRÉES DÉCALÉES
ET LES FORMATIONS HORS PARCOURSUP**
- AUTRES SOLUTIONS**



→ VOUS N'AVEZ PAS EU DE PROPOSITION AU 19 MAI

Voici ce que vous pouvez faire :

Demander un accompagnement dans mon établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

Ils vous aideront à retravailler votre projet pour préparer la phase complémentaire

- Participer à la phase complémentaire du 16 juin au 10 septembre pour candidater sur des places disponibles.

Vous pouvez aussi :

- Tenter des formations par apprentissage, sous réserve d'avoir trouvé un employeur
- Faire des demandes de formation en rentrée décalée et hors Parcoursup
- Faire autre chose, hors du système scolaire, pour développer vos compétences (vie active, service civique en France ou à l'étranger, séjour à l'international, bénévolat...)

- **à partir du 8 juillet : vous pouvez solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de votre académie pour vous aider à trouver une formation au plus près de votre projet**



→ **LA PHASE COMPLÉMENTAIRE**

Vous pourrez formuler des vœux sur les places encore disponibles.

C'est une réelle opportunité, mais le choix est restreint.

Vous pouvez vous inscrire à cette phase complémentaire si :

- Vous n'avez pas reçu de proposition en phase principale.
- Vous avez une proposition mais d'autres formations vous intéressent davantage.
- Vous n'avez formulé aucun vœu avant le 12 mars.
- Vous ne vous êtes pas encore inscrit/e à Parcoursup.

→ **Après le 10 septembre, il sera trop tard !**



→ L'APPRENTISSAGE

C'est une modalité de formation qui alterne enseignement théorique dans un établissement et formation pratique chez un employeur.

- Vous serez étudiant/e ET salarié/e (rémunération équivalente à un pourcentage du Smic, variable selon votre âge et l'année d'études).
- Vous aurez le même diplôme que les élèves l'ayant obtenu sous statut scolaire.

→ Les demandes se font sur Parcoursup ; même si vous pouvez avoir des délais supplémentaires par rapport aux vœux sous statut scolaire, faites vos recherches de formation et surtout d'employeur dès maintenant.

→ Pour vous aider à trouver, les formations et CFA peuvent vous aider. Des sites sont également disponibles. Pour en savoir plus, consulter le tuto « L'apprentissage » sur [Parcoursup](#)



→ **LES RENTRÉES DÉCALÉES ET LES FORMATIONS HORS PARCOURSUP**

Les rentrées décalées :

Certaines écoles proposent des rentrées décalées de janvier à mars, notamment des BTS. Intégrer une formation en cours d'année nécessite de suivre un rythme plus soutenu. Renseignez-vous sur les conditions d'admission.

Hors Parcoursup, quelques exemples :

- Une grande partie des formations d'art et du spectacle vivant

- Des écoles privées et spécialisées, par exemple écoles de commerce, d'ingénieurs ou certaines filières en université (attention au coût des études et à la reconnaissance du diplôme)
 - Des écoles d'entreprises
 - Des écoles qui dépendent des chambres de commerce et d'industrie
 - Des formations à distance comme le CNED
- Consultez directement les sites Internet des écoles.



→ AUTRES SOLUTIONS

Ne perdez pas votre année. Si vous n'avez fait aucun vœu ou si vous n'avez aucune proposition, mettez à profit cette année pour enrichir votre parcours personnel ou professionnel.

→ [Service civique en France ou à l'étranger](#)

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le service civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

→ [Séjour à l'international, stage en Europe, séjour au pair, volontariat, permis vacances-travail...](#)

Pour enrichir votre expérience, pratiquer une langue étrangère, gagner en autonomie

et indépendance, découvrir une autre culture... de nombreuses raisons peuvent vous pousser vers cette expérience.

→ [Bénévolat](#)

Que ce soit pour l'environnement, pour défendre une cause citoyenne, le bénévolat est une activité non rémunérée que vous pouvez pratiquer sur le terrain de manière concrète ou à distance. De nombreuses structures existent.

→ [Vie active](#)

Il s'agit tout simplement de trouver un emploi. Des dispositifs existent pour aider les jeunes. Pensez aussi à l'intérim.



**RETOUR
SOMMAIRE**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



onisep

**TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS**